

# Compétitions départementales 2021/2022

## Protocole Sanitaire

*Le protocole sanitaire est défini par la Fédération dans le document « Compétitions COVID 19 - protocole fédéral 2021-2022 » janvier 2022 - En ligne sur le site du Comité.*

Ce document précise les points de déclinaisons de ce protocole pour chaque compétition organisée par le Comité Départemental de Gymnastique.

Ce dispositif est susceptible d'être modifié en fonction de l'application de mesures municipales et préfectorales

Il est établi avec le club organisateur et communiquer aux clubs pour diffusion aux gymnastes de chaque compétition.

Championnat Départemental GAF Individuel et GAM Equipe Fédéral

Dimanche 30 Janvier 2022

Gymnase Léo Lagrange – Av. du Doyen Robert Poplawski, 64000 Pau

- 1- **Identification du référent COVID :** Marc Gomes
- 2- **Pass Sanitaire : 12 – 15 ans**
  - Obligatoires pour toutes les personnes souhaitant accéder au gymnase, à l'exception des mineurs de moins de 12 ans et 2 mois
- 3- **Pass Vaccinal :**
  - Obligatoire pour toutes les personnes de plus de 16 ans
- 4- **Contrôle pass sanitaire ou vaccinal :**
  - Le contrôle sera effectué par des membres du club organisateur qui tamponneront les personnes contrôlées
  - 1 accès : Entrée Public- Gymnastes et entraîneurs chacun seront ensuite dirigés soit vers la salle de compétition soit vers les vestiaires et la salle d'échauffement
- 5- **Port du masque :**
  - Pour le public : le port du masque est obligatoire dans les lieux fermés recevant du public pendant toute la durée de l'évènement
  - Pour les gymnastes : le port du masque pourra être enlevé lors de l'échauffement à l'agrès ainsi que lors du passage devant le jury. En dehors des moments de pratique, les gymnastes sont également tenus de porter le masque.
  - Pour les entraîneurs : le port du masque est obligatoire au même titre que le public

## 6- Mise en œuvre du protocole sanitaire

Il est demandé à chacun d'appliquer les gestes barrières.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition aux entrées de la salle, en salle d'échauffement et à chaque agrès.

Sur le plateau de compétition, le non-respect du protocole sanitaire est sanctionné après avertissement par le délégué fédéral ou le directeur de compétition

## 7- Gestion de circulation :

- Respecter les sens de circulation indiqués dans le gymnase
- Le responsable Sécurité est chargé de gérer les zones à risque afin de réguler la circulation et respecter les mesures de distanciation.

## 8- Gestion des vestiaires

- L'accès est réservé aux compétiteurs et uniquement 30' avant le début de la compétition.
- Respecter la répartition par clubs comme affichée sur la porte des vestiaires.
- Il est fortement conseillé d'arriver en tenue de compétition.
- Il est demandé aux gymnastes d'avoir leur propre magnésie.

## 9- Organisation des palmarès

- Palmarès Fédérales à 12h45 : Les gymnastes Féminines des 2 subdivisions rejoindront leur agrès de départ le temps que les gymnastes masculins terminent leur compétition. Dès la fin de celle-ci ils rejoindront le plateau de compétition. Le palmarès sera donné en suivant.
- Palmarès Régionales à 15h15 : Les gymnastes de la subdivision resteront à leur agrès à l'issue de la compétition et le palmarès sera donné en suivant.
- Palmarès Fédérales à 17h15 : Les gymnastes de la subdivision resteront à leur agrès à l'issue de la compétition et le palmarès sera donné en suivant.

**Pour tous les palmarès le port du masque est OBLIGATOIRE.**

Les résultats seront disponibles sur le site de la FFG 1h après la fin de la compétition (délai obligatoire), un affichage sera fait à l'extérieur.

## 10- Buvette – Restauration

**Buvette en intérieure et extérieure INTERDITE**

Pour les juges qui officieront toute la journée et les entraîneurs un plateau repas vous sera donné à midi (sur inscription obligatoire avant le Mercredi 26 Janvier 2022 auprès de Joëlle Rousselet Tel : 06 08 43 83 48).